Avis 19-A-03 du 24 janvier 2019

relatif à une demande d'avis de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en application des articles L. 37-1, D. 301 et D. 302 du code des postes et des communications électroniques portant sur la prolongation de la régulation ex ante du marché de gros amont des services de diffusion hertzienne terrestre de programmes télévisuels en mode numérique

Posted on: 25 janvier 2019 | Secteur :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP)
Dispositif(s)	se référer à l'avis

Lire

le texte intégral

365.65 Ko

le communiqué de presse